

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2018-07-20x-00852 Référence de la demande : n°2018-00852-051-001

Dénomination du projet : programme 1091 AMMER

Lieu des opérations : TAAF

Bénéficiaire : - IPEV

MOTIVATION ou CONDITIONS

Avis favorable.

Compte-rendu annuel demandé et à envoyer au CNPN.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable [X]

Favorable sous conditions []

Défavorable []

Fait le : 29 Octobre 2018

Signature :

